**CHARTE DE DIFFUSION**

**OFFRE EN IMMOBILIER**

Entre les soussignés :

**La communauté de communes de Lacq-Orthez** dont le siège social est rond point des chênes – BP 73 – 64150 MOURENX

Représentée par son président, Monsieur Jacques CASSIAU-HAURIE, dûment habilité à la signature des présentes en vertu d’une délibération en date du 22 Mai 2014

Ci-après désignée CCLO

***D’UNE PART***

Et

**Le contributeur**

Domicilié(e)

Représenté(e) par

Ci après désigné(e) le contributeur

***D’AUTRE PART***

**IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1er : Objet de la convention**

La CCLO, soucieuse du développement de l’activité sur son territoire, met gratuitement à la disposition des annonceurs un outil destiné à favoriser la mise en relation entre les entreprises ou les commerçants en recherche de locaux sur le territoire de la CCLO et ceux qui ont un bien à proposer à la location ou à la vente.

Le territoire de la CCLO regroupe les 61 communes suivantes :

[Abidos](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/abidos.html), [Abos](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/abos.html), [Argagnon](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/argagnon.html), [Arnos](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/arnos.html), [Arthez-de-Béarn](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/arthez-de-bearn.html), [Artix](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/artix.html), [Baigts-de-Béarn](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/baigts-de-bearn.html), [Balansun](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/balansun.html), [Bellocq](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/bellocq.html), [Bésingrand](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/besingrand.html), [Biron](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/biron.html), [Bonnut](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/bonnut.html), [Boumourt](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/boumourt.html), [Cardesse](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/cardesse.html), [Casteide-Candau](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/casteide-candau.html), [Casteide-Cami](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/casteide-cami.html), [Castétis](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/castetis.html), [Castetner](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/castetner.html), [Castillon d'Arthez](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/castillon-darthez.html), [Cescau](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/cescau.html), [Cuqueron](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/cuqueron.html), [Doazon](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/doazon.html), [Hagetaubin](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/hagetaubin.html), [Laà-Mondrans](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/laa-mondrans.html), [Labastide-Cézéracq](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/labastide-cezeracq.html), [Labastide-Monréjeau](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/labastide-monrejeau.html), [Labeyrie](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/labeyrie.html), [Lacadée](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/lacadee.html), [Lacommande](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/lacommande.html), [Lacq-Audejos](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/lacq-audejos.html), [Lagor](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/lagor.html), [Lahourcade](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/lahourcade.html), [Lanneplaà](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/lanneplaa.html), [Loubieng](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/loubieng.html), [Lucq-de-Bearn](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/lucq-de-bearn.html), [Maslacq](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/maslacq.html), [Mesplède](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/mesplede.html), [Monein](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/monein.html), [Mont-Arance-Gouze-Lendresse](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/mont-arance-gouze-lendresse.html), [Mourenx](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/mourenx.html), [Noguères](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/nogueres.html), [Orthez-Sainte-Suzanne](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/orthez-sainte-suzanne.html), [Os-Marsillon](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/os-marsillon.html), [Ozenx-Montestrucq](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/ozenx-montestrucq.html), [Parbayse](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/parbayse.html), [Pardies](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/pardies.html), [Puyoô](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/puyoo.html), [Ramous](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/ramous.html), [Saint-Boès](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/saint-boes.html), [Saint-Girons-en-Béarn](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/saint-girons-en-bearn.html), [Saint-Médard](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/saint-medard.html), [Salles-Mongiscard](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/salles-mongiscard.html), [Sallespisse](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/sallespisse.html), [Sarpourenx](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/sarpourenx.html), [Sault-de-Navailles](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/sault-de-navailles.html), [Sauvelade](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/sauvelade.html), [Serres-Sainte-Marie](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/serres-sainte-marie.html), [Tarsacq](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/tarsacq.html), [Urdès](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/urdes.html), [Viellenave-d'Arthez](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/viellenave-darthez.html), [Vielleségure](http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/commune/viellesegure.html).

**ARTICLE 2 : Type de biens concernés**

Sont concernés :

* Les terrains à vocations artisanales ou industrielles,
* Les locaux artisanaux ou industriels,
* Les locaux commerciaux,
* Les fonds de commerces,
* Les bureaux.

**ARTICLE 3 : Modalité d’utilisation**

Les annonces des contributeurs sont présentées dès lors que le bien est localisé dans l’une des 61 communes du territoire de la CCLO et correspondent aux types de biens décrits dans l’article 2.

La CCLO se réserve le droit de rejeter toute annonce ne correspondant pas à l’objet du service.

Procédure :

* Le contributeur fournit à la CCLO le descriptif des biens à louer ou à vendre pour la mise à jour du site en l’informant des nouveaux biens immobiliers disponibles et en l’avisant rapidement de ceux qui ont été vendus ou loués,
* Si, pour un même bien il y a plusieurs annonceurs, ceux-ci seront référencés sur une même fiche par ordre alphabétique et aucun prix ne sera mentionné.
* La CCLO assure le bon fonctionnement du portail et la gestion du serveur internet ce qui inclut la mise en ligne des biens.
* Les investisseurs potentiels font leurs recherches en ligne sur internet et obtiennent la liste des biens avec les coordonnées des différents annonceurs ou du contact de la CCLO.
* Il revient aux investisseurs de contacter directement les annonceurs ou le contact de la CCLO.

**ARTICLE 4 : Engagements du contributeur**

Le contributeur s’engage à :

* Informer la CCLO afin d’effectuer la mise à jour régulière de tous les biens qu’il a en portefeuille et qui n’ont pas encore fait l’objet d’une transaction ou d’une promesse de transaction.
* Contacter rapidement la CCLO pour retirer le ou les biens dont la situation aurait changée.
* Faire à minima un point mensuel avec la CCLO.

Le contributeur doit être le propriétaire du local ou du terrain ou une personne ayant reçu mandat signé par le propriétaire. Le contenu de son annonce relève de sa seule responsabilité.

**ARTCLE 5 : Engagement de la CCLO**

La CCLO s’engage à :

* Gérer et contrôler le suivi et le bon fonctionnement du portail d’annonces immobilières,
* Faire connaître aux investisseurs potentiels, l’existence et la gratuité d’accès de ce portail, par tous les moyens d’information et de communication que la CCLO jugera utile et approprié,
* Ne pas se substituer au contributeur,
* Ne pas commercialiser le fichier de quelque façon que ce soit,

La CCLO se dégage de toute responsabilité dans d’éventuelles utilisations abusives, détournées ou déloyales du fichier. Ce système informatique, comportant une base de données des biens immobiliers disponibles sur le territoire n’étant pas destiné à être commercialisé, tout contrevenant s’exposerait à des poursuites.

**ARTICLE 6 : Durée et renouvellement**

La présente convention est signée pour une durée de un an, tacitement reconductible pour la même durée sauf dénonciation par l’une ou l’autre des parties par lettre recommandée avec avis de réception un mois avant la date d’anniversaire.

La présente convention prendra effet à partir de la date de signature par les deux parties, pour le délai mentionné ci-dessus.

**ARTICLE 7: Résiliation**

En cas d’inexécution par l’une ou l’autre des parties d’une ou plusieurs de ses obligations, notamment la mise à jour des données, la partie lésée pourra résilier de plein droit la présente convention par lettre recommandée avec avis de réception.

**ARTICLE 8 : Attribution de juridiction**

En cas de litige portant sur l’application de la présente convention, les parties s’engagent à se rapprocher afin de tenter de rechercher une solution à l’amiable.

Dans l’hypothèse où elles n’y parviendraient pas, tout litige ou contestation auquel la présente convention pourrait donner lieu tant sur sa validité que sur son interprétation, son exécution ou sa résiliation, sera porté devant le tribunal administratif de Pau.

Fait en deux exemplaires

A Mourenx, le

**La communauté de communes**

**de Lacq-Orthez**

Le Président

Jacques CASSIAU-HAURIE

**Le contributeur**